



Péril aviaire important

L'attention de tous les pilotes est attirée sur la
présence de nombreux oiseaux
observée sur la plateforme ces derniers jours
notamment sur les pistes.

Aucun moyen d'effarouchement n'étant disponible à LFNE,
il est recommandé de faire preuve de
**la plus grande prudence lors des
manœuvres de décollage et d'atterrissage**
en assurant une observation minutieuse de la piste choisie **et de ses abords.**

Le STAC rappelle que, comme les avions, les oiseaux posés sur la piste sont **face
au vent** et ne voient pas les appareils au départ ou en approche.

Selon la quantité et la position des oiseaux, le report voire l'annulation d'un
départ peut s'avérer nécessaire.

Le STAC rappelle également que « *tout impact d'oiseaux doit faire l'objet d'un
compte-rendu de rencontre d'oiseaux, si minime soit-il.* »

https://www.stac.aviation-civile.gouv.fr/sites/default/files/peril_animalier.pdf



RISQUE AVIAIRE : SOYONS VIGILANTS !

AUX ABORDS DES AERODROMES

La plupart des collisions ont lieu pendant les phases d'atterrissage et de décollage

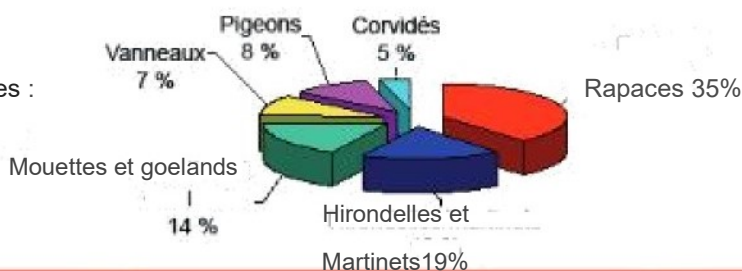
EN ZONES MONTAGNEUSES

Les rapaces évoluent généralement en groupe, de préférence dans les ascendances situées au vent du relief

Les saisons les plus dangereuses sont :

- Les périodes migratoires (octobre et mars)
- La période de l'envol des jeunes non habitués aux avions (juin et juillet)
- L'aube et le crépuscule sont les moments de la journée les plus dangereux.

Les oiseaux des aérodromes :



COMMISSION PRÉVENTION ET SÉCURITÉ